EMC : S'approprier le sens du DROIT et de la RÈGLE

(mis à jour : 05/05/2022)

Manuel Tonolo, prag philosophie, INSPE site de Chambéry, Université Grenoble-Alpes.

SOMMAIRE :

I- TRAVAILLER LE SENS DES RÈGLES
A- Les Règles de la circulation, pour faire prendre conscience du sens des règles :
B- Le Permis piéton
C- Sensibilisation au Code de la route :
II- CONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE DE LA LOI
A- Différence règle et droit
1- LA RÈGLE
2- Le DROIT
3- Institutions et symboles
B-- Les règles de l'école :
1- Le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement :
2- Charte des règles de civilité du collégien
3- Les droits et obligations des élèves
4- Les droits de l'enfant
5- La politesse : entre polissage formel nécessaire des aspérités et rapport superficiel à l'autre (+ Bibliographie)
C- Les lois de la nation et leur horizon moral
D- Loi et démocratie
E- Construire une citoyenneté mondiale
III- VERS UNE APPROPRIATION AUTONOME DU RAPPORT À LA LOI DANS LA RÉGULATION DES CONFLITS
A-CONSTRUIRE LE SENS DE LA LOI avec les élèves
1 - Co-construction de la loi
2- Importance des rituels
3- Bibliographie sur la discipline et le sens du rapport à la loi en classe
B-LA MÉDIATION PAR LES PAIRS : Apprendre à aider à la régulation des conflits entre élèves
C- LE MESSAGE CLAIR : apprendre à régler un conflit seul
D- Au cœur de la régulation de conflit : la COMMUNICATION NON-VIOLENTE
1-Qu'est-ce que la CNV ?
2- Girafe et chacal
3-Conférence video sur la CNV en 5 parties de Marshall Rosenberg
4-Une autre conférence video de Rosenberg :« Éduquer sans récompense ni punition »
5- Limites de la CNV :
E- Travail sur le « CLIMAT SCOLAIRE »
IV- DISCUSSIONS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRATURE JEUNESSE POUR INTRODUIRE AUX RÈGLES DE VIE DE CLASSE ?
A- Considérations préalables :
B- PRÉPARATION PHILOSOPHIQUE D'UN DÉBAT SUR LES RÈGLES DE VIE :
C- ŒUVRES DE LITTÉRATURE JEUNESSE pour un débat sur les règles de vie
1- A travers par exemple un travail sur le rôle du loup
2- ou à partir de la lecture d'œuvres suivies
D - UN MYTHE PHILOSOPHIQUE : L'anneau de Gygès de Platon
Une réponse de Rousseau au mythe de l'anneau de Gygès
E- PISTES POUR ANIMER UNE DISCUSSION PHILOSOPHIQUE / LA LIBERTÉ ET LA LOI :
1- En partant des représentations premières des enfants : « Qu'est ce que pour vous être libre ?
2- Objections et relances : Même quand on est le plus fort ...
a-Est-on toujours certain d'être toujours le plus fort
b- Le plus fort ne peut-il pas vouloir accomplir des désirs qu'il regrette par la suite ?
3- Mais alors on revient au début , pourquoi se soumettre à une loi qui nous empêche d'être libres ?
4- Autonomie et dépendance : la liberté, est-ce de faire tout ce qu'on désire, même si c'est au détriment du désir des autres ?
5- Mais une loi ne peut-elle être injuste ?

I-TRAVAILLER LE SENS DES RÈGLES :

L'approche de la norme sociale, dans l'école ou la société doit en Enseignement Moral et Civique faire appel à la sensibilité, au jugement et à l'engagement, car les quatre dimensions sont liées. C'est à dire convoquer un recours au sentiment, à la réflexion et à la participation des élèves. Apprendre le rapport à la loi et la règle, c'est, dans une démocratie, en montrer le sens, faire comprendre que l'objectif d'une loi, ce n'est pas que de restreindre la liberté, c'est de la garantir, de la protéger.
Bien sûr, la classe n'est pas une démocratie, et les élèves sont simplement de futurs citoyens *en apprentissage*. Mais comment apprendre la liberté si on n'en fait pas éprouver l'intérêt et la saveur ? Comment alors montrer aux élèves que la loi peut protéger la liberté et non n'être qu'un obstacle ? En mettant en relation les gains et les pertes, les devoirs avec les droits qu'ils garantissent. Comme le dit Kant dans ses *« Réflexions sur la pédagogie »* :

« On doit observer ici les règles suivantes : 1° Il faut laisser l'enfant libre dès sa première enfance et dans tous les moments (excepté dans les circonstances où il peut se nuire à lui-même, comme par exemple s'il vient à saisir un instrument tranchant), mais à la condition qu'il ne fasse pas lui-même obstacle à la liberté d'autrui, comme par exemple quand il crie, ou que sa gaieté se manifeste d'une manière trop bruyante et qu'il incommode les autres. 2° On doit lui montrer qu'il ne peut arriver à ses fins qu'à la condition de laisser les autres arriver aussi aux leurs, par exemple qu'on ne fera rien d'agréable pour lui s'il ne fait pas lui-même ce que l'on désire, qu'il faut qu'il s'instruise, etc. 3° Il faut lui prouver que la contrainte qu'on lui impose a pour but de lui apprendre à faire usage de sa propre liberté, qu'on le cultive afin qu'il puisse un jour être libre, c'est-à-dire se passer du secours d'autrui. »

Parler de la loi, en EMC, c'est donc faire éprouver certains sentiments (injustice, inégalité, discrimination… se mettre un peu à la place de la victime potentielle de la loi de la jungle, de l'agneau qui boit à côté du loup), faire appel au jugement des élèves pour en saisir le sens, et essayer au mieux d'associer les élèves selon leur niveau à l'élaboration, la discussion, et aux prises de décision des règles.

A- LES RÈGLES DE LA CIRCULATION, pour faire prendre conscience du sens des règles :

Des apprentissages comme les règles de la circulation, comme le "Permis Piéton" et l'approche du code de la route sont utiles pour permettre de donner un sens immédiat à l'observation des règles pour sa propre sécurité comme pour celle des autres, là où les conséquences de l'infraction sont concrètes et évidentes. Le code de la route est une règle arbitraire, mais qui a une finalité civile : tenir compte de la réalité des autres quand je me déplace, à la différence de l'imaginaire publicitaire qui nous montre la plupart du temps des conducteurs enthousiastes, heureux car complètement seuls sur les routes de leur fantasme de Dieu de la route.

B- PERMIS PIÉTON :

http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/mon-permis-pieton-ce1.pdf ;
https://accident-de-la-route.ooreka.fr/astuce/voir/615855/permis-pieton ; video : https://www.youtube.com/watch?v=NyOHZ2jvbx4 ; CPS : https://www.youtube.com/watch?v=9UOSQY6GXlI&pbjreload=10 ;
https://www.youtube.com/watch?v=gIZ00JLaXTM ;

C- SENSIBILISATION AU CODE DE LA ROUTE :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=107513
https://www.preventionroutiere.asso.fr/a-lecole/ ; https://www.youtube.com/watch?v=3IT3kdABbcI ;
https://www.youtube.com/watch?v=QKcmaNr4G9w ;
L'éducation à la sécurité routière du cycle 1 au cycle 3 :
http://eduscol.education.fr/cid45635/l-education-a-la-securite-routiere-du-cycle-1-au-cycle-3.html ;
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Securite_Routiere/14/7/Quelques_reperes_pour_enseigner_la_securite_routiere_du_cycle_1_au_cycle_3_662147.pdf ;
https://www.preventionroutiere.asso.fr/wp-content/uploads/2016/01/%C3%8Atre-vu-la-nuit.pdf ;
https://webclasse.wordpress.com/2012/03/26/permis-pietons-entraine-toi/ ;
https://www.maif.fr/content/pdf/enseignants/solutions-educatives/prevention/maif-guide-secuite-routiere-maternelle.pdf ;
https://www.codeclic.com/ressources/primaire/ ;

II- CONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE DE LA LOI

A- DIFFÉRENCE RÈGLE ET DROIT

1- LA RÈGLE : *pour l'élève déjà confronté aux règles* dans la famille, la rue, l'école, le collège ou le lycée, quels sont les différents règlements (famille, établissement, classe, groupe de travail…) ? Quelles différences entre les règles de la famille, celles de la circulation routière et celles de l'école (selon leurs finalités)? Pourquoi y a-t-il des règles à l'école ? Qui les décide ? Quel est le but des règles scolaires ? Les élèves peuvent-ils avoir leur mot à dire et participer à la discussion sur l'établissement des règles ?

2- Le DROIT : *pour l'élève futur citoyen*, qu'est-ce que la loi dans une république démocratique ? Pourquoi y en a-t-il ? Dans quel but ? Comment est-elle décidée ? Par qui ? Est-elle définitive ? Qui peut la modifier ? Et dans quelle direction ?

Lien entre les deux : Les deux ont un même sens : préserver le bien public, l'intérêt général (→ à définir)
Peut-on les modifier ?
Pour modifier la loi en démocratie, on demande à l'ensemble de la population majeure -c'est à dire libre- du pays, par le biais de ses représentants.
Pour modifier la règle de classe, c'est la décision d'un maître qui est responsable de ses élèves, mais ces derniers peuvent mieux en saisir le sens s'ils sont associés, à leur mesure et selon leur maturité, à la construction de ces règles en classe.

-Article de François Galichet : ***« Règle et loi »*** : http://philogalichet.fr/wp-content/uploads/2011/10/R%C3%A8gle-et-loi1.pdf
François Galichet distingue la règle, code souvent arbitraire, de la loi, qui vise l'intérêt commun.

- Loi, règle et règlement dans la société et à l'école : https://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ientoul/sites/ientoul/IMG/pdf/doc_definition_lois_regles_sanctions.pdf

3- Institutions et symboles

Ressources sur les Institutions et les discriminations :
http://ww2.ac-poitiers.fr/lettreshg/sites/lettreshg/IMG/pdf/tableau_de_ressources_emc_par_theme.pdf

Site de l'Élysée sur tous les symboles de la République : https://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise

Les symboles de la République française expliqués pour les enfants : https://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise-expliques-pour-les-enfants

Séquence CE2 EMC : devises, valeurs, droits et devoirs : http://www.pass-education.fr/la-republique-ce2-fiche-de-preparation/#telecharger_documents

B- LES RÈGLES DE L'ÉCOLE :

1- Le règlement intérieur **dans les établissements publics** locaux d'enseignement :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=57068https://www.google.fr/?gws_rd=ssl

2- Charte des règles de civilité du collégien : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=57068https://www.google.fr/?gws_rd=ssl

« Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. La mise en pratique de ces valeurs au sein du collège permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous. Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes.
La présente charte reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous une forme simplifiée. Ces règles sont les conditions du « vivre ensemble » dans le collège. Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords. »

Respecter les règles de la scolarité
- respecter l'autorité des professeurs ;
- respecter les horaires des cours et des activités pour lesquelles un engagement a été pris ;
- se présenter avec son carnet de correspondance et le matériel nécessaire ;
- faire les travaux demandés par le professeur ;
- entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement ;
- entrer au collège avec une tenue vestimentaire convenable ;
- adopter un langage correct.

Respecter les personnes
- avoir un comportement respectueux envers les adultes et les autres élèves à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, y compris à travers l'usage d'internet ;
- être attentif aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables ;
- briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves ;
- ne jamais mettre en cause ou se moquer d'un adulte ou d'un élève pour quelque raison que ce soit ;
- refuser tout type de violence ou de harcèlement ;
- respecter et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons et les règles de la mixité ;
- ne pas avoir un comportement violent, ni participer à un jeu qui viserait à blesser un camarade physiquement ou moralement ;

- respecter l'interdiction d'utiliser son téléphone portable pendant les cours et les activités éducatives ;
- ne pas utiliser son téléphone portable pour filmer et diffuser des images portant atteinte à la dignité des personnes ;
- faciliter et respecter le travail des agents d'entretien ;
- respecter les personnes, avoir un comportement correct à l'occasion des sorties scolaires ainsi qu'aux environs immédiats de l'établissement.

Respecter les biens communs
- respecter le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier, ni sur les murs ;
- garder les locaux et les sanitaires propres ;
- ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable ;
- respecter les principes d'utilisation des outils informatiques ;
- ne pas dégrader les véhicules de transport scolaire.

Le respect de l'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat de vie favorable dans le collège, à développer une confiance partagée entre adultes et élèves et à créer un esprit de solidarité entre élèves.
Il permet à la communauté éducative de développer un contexte propice aux enseignements et à l'épanouissement des capacités et des compétences de chaque collégien. Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux d'aller au collège et d'y travailler. »

3- Les droits et obligations des élèves (cf aussi Vademecum de la laïcité, mai 2018)

Chaque élève a droit au respect de son intégrité physique et morale, au respect de sa liberté de conscience, au respect de son travail et de ses biens, à la liberté d'expression. Chacun doit user de ces droits dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui (article R. 421-5 du Code de l'éducation). « Dans les collèges et les lycées, les élèves disposent, dans le respect du pluralisme et du principe de neutralité, de la liberté d'information et de la liberté d'expression. L'exercice de ces libertés ne peut porter atteinte aux activités d'enseignement. » (article L.511-2 du Code de l'éducation)
Les élèves doivent se soumettre à l'obligation d'assiduité pour les enseignements obligatoires et pour les enseignements facultatifs auxquels ils sont inscrits, selon les horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement (article L.511-1 du Code de l'éducation).
Ils ne peuvent porter des signes ou tenues par lesquels ils manifestent ostensiblement une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics (article L.141-5-1 du Code de l'éducation).

4- Les droits de l'enfant :

Pour les aborder, on peut tout d'abord distinguer ***droit*** et ***devoir***, mais en montrer l'articulation forte.
→ Dans une démocratie, les droits doivent être égaux pour tous. Un droit réservé à certains est un "privilège" (= priva lex : loi privée).
→ Quand il y a des droits, il y a aussi des devoirs : ces devoirs consistent à respecter le droit des autres.
→ Il existe une progressivité dans l'usage de ces droits : il faut apprendre des connaissances et s'exercer à une certaine responsabilité pour pouvoir user de ces droits. Ainsi, selon le niveau de responsabilité et de savoir qu'on a atteint, on ne peut prétendre exercer les mêmes droits. (ex : pour exercer son droit de vote, il faut savoir lire, écrire compter, réfléchir, être instruit en histoire…). Même si tous les droits de l'homme ne sont pas tous des droits de l'enfant, car ce dernier est encore un mineur à protéger et en phase de construction (apprentissage préalable de la responsabilité et de l'instruction), les droits de l'enfant sont déjà des droits de l'humain.

- **François Galichet** a écrit un livre fort intéressant pour faire débattre les élèves sur les droits de l'enfant : « Les droits de l'enfant, 10 débats à animer au cycle 3 » : Il aide à préparer 10 débats sur les droits de l'enfant à partir de "photo-langage" : le livret est dans une mallette avec de nombreux posters photographiques en rapport avec les droits de l'enfant.

- Une séquence Emc : Les enfants ont-ils tous les mêmes droits dans le monde ? autour de trois questions :
1/ Quels sont les droits des enfants dans le monde ?
2/ Quelles sont les conséquences d'une planète qui change sur les droits des enfants ?
3/ Comment agir pour permettre aux enfants de voir leurs droits garantis ?
- Un dossier OKAPI : Vivent les droits des enfants ! avec un livret : Tous les enfants ont des droits

-Il est possible de sélectionner quelques droits importants (droit à la liberté, droit à la sécurité, droit à l'égalité, droit à l'éducation émancipatrice - ≠ exploitation précoce dans la monde du travail-...) avec comme enjeu de les articuler avec les valeurs et principes républicains : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Quelques affiches sur les droits de l'enfant :

https://www.plumetismagazine.net/medias/2015/11/affiche-enfants-724x1024.png
http://slideplayer.fr/slide/1147032/3/images/2/La+convention+des+droits+de+l%E2%80%99enfant.jpg
https://duckduckgo.com/?iax=images&ia=images&iai=http%3A%2F%2Fmde18.weebly.com%2Fuploads%2F2%2F8%2F7%2F4%2F287491%2Fsans-titre-1_orig.jpg
http://apprendreaeduquer.fr/wp-content/uploads/2014/08/droits-de-lenfant.png

http://slideplayer.fr/slide/1190390/3/images/8/Convention+Internationale+des+droits+de+l%E2%80%99enfant..jpg
Livret pédagogique de Solidarité laïque sur les droits de l'enfant et le problème des migrants : http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2018/01/Livret-Migrants-A5.pdf

5- La politesse : entre polissage nécessaire des aspérités et rapport superficiel à l'autre

→ Petite bibliographie sur la politesse :

- Frédéric Rouvillois : *Histoire de la politesse, de 1789 à nos jours* (Champs Histoire, Flammarion, 2006)
- Baltazar Gracian : L'homme de cour (1647) Ed/ Le Champ Libre 1972, Fayard, Mille et unes nuits)
- Molière : Dom Juan, Acte V, scène 2 : [l'art de la grimace est une hypocrisie sociale répandue]

DOM JUAN- Il n'y a plus de honte maintenant à cela, l'hypocrisie est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour vertus. Le personnage d'homme de bien est le meilleur de tous les personnages qu'on puisse jouer aujourd'hui, et la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages. C'est un art de qui l'imposture est toujours respectée, et quoiqu'on la découvre, on n'ose rien dire contre elle. Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement, mais l'hypocrisie est un vice privilégié, qui de sa main ferme la bouche à tout le monde, et jouit en repos d'une impunité souveraine. On lie à force de grimaces une société étroite avec tous les gens du parti ; qui en choque un, se les jette tous sur les bras, et ceux que l'on sait même agir de bonne foi là-dessus, et que chacun connaît pour être véritablement touchés : ceux-là, dis-je, sont toujours les dupes des autres, ils donnent hautement dans le panneau des grimaciers, et appuient aveuglément les singes de leurs actions.

- Kant : *Traité de pédagogie(Réflexions sur l'éducation* 1803) : La politesse nous humanise
- Kant : *Anthropologie du point de vue pragmatique* : §14 : (Vrin, traduction Philonenko)

« Les hommes en général sont d'autant plus comédiens qu'ils sont civilisés. ; Ils prennent l'apparence de l'attachement, de la considération mutuelle, de la réserve, du désintéressement, sans tromper personne, parce que tout un chacun sait bien que cela n'est pas éprouvé du fond du cœur ; Et il est très bien qu'il en soit ainsi dans le monde. Par le fait que ces hommes jouent ces rôles , les vertus dont, pendant longtemps ils ne prennent que l'apparence concertée , s'éveillent peu à peu et passent dans leurs manières. […] La ***courtoisie*** *(politesse) semble s'abaisser pour se rendre aimable. Les salutations (compliments) et toute la galanterie de cour, ainsi que les plus chaudes protestations verbales d'amitié ne sont pas toute la vérité […] elles en trompent point cependant ; car chacun sait quel cas il doit en faire ; ensuite et surtout, ces signes de bon vouloir et de considération, qui sont vides au départ, conduisent progressivement à des manières de penser qui sont conformes.*
La vertu que l'homme fait circuler dans ses relations avec autrui n'est qu'une monnaie de papier : qui la prend pour or véritable n'est qu'un enfant. Il vaut mieux pourtant avoir en circulation une monnaie de papier que rien d'autre, et finalement on peut la changer pour de l'or véritable, même au prix d'une perte considérable. »

- Alain, *Système des Beaux-Arts*, Livre 2, IX : La politesse ;
- Norbert Elias : *Sur le processus de civilisation* (ou **ici**); **La civilisation des mœurs** (1939) **ici et ici**
- Norbert Elias : **La société de cour *(1969) et* ici.**
- Olivier Caudron : *Oser à nouveau enseigner la morale à l'école*, II, 8 : La politesse p105-113 (+ p 12, 30-34, 40)
- A. Comte-Sponville : *Petit traité des grandes vertus*, 1. La politesse, p 17-29, (PUF 1995)
(ambiguïté de la politesse formelle, qui peut être celle d'un « salaud », mais qui est aussi une qualité qui est ce qui précède la morale, le souci formel des bonnes manières et des usages, mais aussi une nécessité pour se préparer à devenir vertueux. Elle est l'apparence du bien, et on commence par imiter l'apparence de la vertu avant de la pratiquer en connaissance de cause. **)**
cf aussi Comte-Sponville : ***La Politesse*** .
- M. Puech et B. Labbé : *Le Respect et le Mépris*, Goûters Philo, Milan Jeunesse (2005)
- Claude Halmos : *Enseigner la politesse aux enfants et redonner leur sens aux mots*
- Laurence Flisetti : L*a Politesse à l'école* (PUG 2009)
- Yann Fastier : *« Savoir vivre »* (L'atelier du poisson soluble, 2000) album critique sur les injonctions paradoxales.
- Frattini, Ledu et Azam : *Champions du monde de la politesse* (Milan Jeunesse, 2009)
- Sylvie Girardet et Puig Rosato : *La Politesse à petits pas* (Actes Sud Junior, 1998)
- Christiane Billon : *Le respect au collège. Une initiative citoyenne : le jeu de la politesse* + 28 fiches saynètes :

- ***La rumeur → Enrayer une rumeur***
- ***Non c'est non ! → Apprendre à dire non***
- ***Cap pas cap ? → Stopper les paris et défis idiots***
- ***Le garçon, la fille idéale → Travailler l'estime de soi***
- ***Différent et alors? → Prévenir les discriminations***
- ***Quand on s'en prend à l'autre → Lutter contre le harcèlement***

- Apprendre aux élèves la signification profonde des termes de la politesse :
→ **Bonjour, merci, s'il vous plaît, pardon, au revoir** : fiche sur la civilité autour de contes
→ **Le sens de 'Bonjour', 'merci', 'au revoir'… ; Le sens des mots magiques**

- Apprendre aux élèves la signification profonde des insultes et des grossièretés :
→ « *Les territoires perdus de la République* », 2ème partie : ''Sur l'antisémitisme d'élèves de collège à Saint-Denis (Seine Saint Denis'', de Iannis Roder (2003) Mille et une nuits, 2004.
→ *« Chagrin d'école »* de Daniel Pennac , IV, 6 (p 207 en Folio poche 2007)

- Le rakiiré, les joutes d'insultes comme résolution de conflit au Burkina Faso : **Pour rire et faire la paix, les**

Burkinabés s'insultent ; Parenté à plaisanterie : Saponé et Manga célèbrent le « Rakiiré ; Rakiiré, une plaisanterie africaine **;** **Burkina Faso: Parenté à plaisanterie, un facteur de cohésion sociale**

C- LES LOIS DE LA NATION ET L'HORIZON MORAL DES « DÉCLARATIONS DES DROITS » :

1- Qu'est-ce qu'une loi ?

-Qu'est-ce qu'une loi : http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/parlement/loi/qu-est-ce-que-loi.html ;
-Schéma BD de Plantu : https://www.scoop.it/t/what-successful-teachers-do/p/4032583259/2014/11/28/comment-nait-une-loi-plantu-fos

2- Déclarations des droits, textes de référence :

Discours sur la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen : Castellane, Barnave, Malouet (1er août 1789)
La Déclaration universelle des Droits de l'Homme
Fiche du Petit Quotidien sur la déclaration Universelle des droits de l'homme.
Constitution française du 4 octobre 1958
La Déclaration des Droits de l'enfant - 20 novembre 1959

D- LOI ET DÉMOCRATIE

C'est quoi la démocratie ? → video : https://vimeo.com/138985540
C'est quoi, un citoyen ? https://vimeo.com/118582451
C'est quoi, l'abstention ? https://vimeo.com/122994453
À quoi ça sert, un président de la République ? https://vimeo.com/126778947
À quoi sert le Sénat ? https://vimeo.com/106788049

→ voir aussi schéma du sens des lois / une république démocratique : (à venir)

E- CONSTRUIRE UNE CITOYENNETÉ MONDIALE : cf le guide de l'UNESCO :

Éducation à la citoyenneté mondiale : Thèmes et objectifs d'apprentissage (76 p)

III- VERS UNE APPROPRIATION AUTONOME DU RAPPORT À LA LOI DANS LES CONFLITS

A-CONSTRUIRE LE SENS DE LA LOI avec les élèves :

Il ne s'agit pas de laisser les enfants décider des règles, mais de leur en faire saisir le sens en les associant par une procédure structurée.
http://www.occe.coop/~ad67/EstimeDeSoi/pdf/6.DE/2nd/at/004.pdf
www.ac-grenoble.fr/ais74/IMG/Regles_de_vie_et_sanction_a_l_ecole.ppt

1 - Co-construction de la loi : exemple en Grande Section : « Lorsque les enfants légifèrent », de Marie Claude Hue, in « *Les citoyennetés scolaires* », de Constantin Xyphas : https://www.cairn.info/les-citoyennetes-scolaires--9782130537571.htm

-Articulation des droits et des devoirs des élèves. Quelques exemples :
https://instits.org/maclasse/Reglement%20de%20la%20classe%20de%20Boz.pdf ;
http://www.occe.coop/~ad91/Elaborer%20des%20regles.pdf ;
http://pilotage-pedagogique.enfa.fr/wp-content/uploads/sites/9/sites/9/2014/09/Charte_de_vie_de_classe-2-1.doc ;
Voir aussi la pratique du conseil coopératif dans la fiche EMC et ENGAGEMENT

2- Importance des rituels : cf Lettre des écoles maternelles n°22 : Rituels ou activités ritualisées ?

3- Petite bibliographie sur la discipline et le sens du rapport à la loi en classe.

- **E. Debarbieux et alii:** ***Le « climat scolaire»: définition, effets et conditions d'amélioration. 25p***
- **Eirick Prairat :** ***Questions de discipline à l'école*** (Erès, 2004)
- **Mark et Christine Boynton :** ***Prévenir et régler les problèmes de discipline à l'école*** (Chenelière Éducation 2009)
- **Martine Boncourt : «** ***L'autorité à l'école mode d'emploi*** **»** ESF éditeur 2017)
-**Bruno Robbes :** ***L'autorité éducative : la construire et l'exercer*** (Sceren, 2013)
- **A. Garapon et S. Perdriolle (dir.) :** ***Quelle autorité ?*** (Hachette Littérature, 2000)
- **Rachel Gasparini :** ***Ordres et désordres scolaires*** (Grasset/Le Monde, 2000)
- **Elisabeth Maheu :** ***Sanctionner sans punir : Dire les règles pour vivre ensemble***, 2005)
- **S. Clerc et Y. Michaud :** ***Face à la classe*** (Folio actuel, 2010)
- **Victor Hugo :** ***Écrit après la visite d'un bagne*** (1881)

B-LA MÉDIATION PAR LES PAIRS : Apprendre à aider à la régulation des conflits entre élèves

-Fiches Eduscol sur la médiation scolaire : La médiation par les pairs, principes et organisation : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/68/3/Ress_emc_mediation-pairs-principes_464683.pdf
-Études de cas : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/04/6/Ress_emc_mediation-pairs-etude-cas_465046.pdf
Charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/2/Charte_mediation_Pairs_276312.pdf

-
Qu'est-ce que la médiation par les pairs ? https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/quest-ce-que-la-mediation-par-les-pairs/auteurId/climat-scolaire.html
-La Médiation par les pairs : régulation et gestion des conflits https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/mediation-par-les-pairs-regulation-et-gestion-des-conflits/auteurId/climat-scolaire.html *-La*
-Médiation par les pairs : mise en pratique : https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-mediation-par-les-pairs-mise-en-pratique/auteurId/climat-scolaire.html
-La médiation par les pairs : fiche-action école : https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-mediation-par-les-pairs-fiche-action-ecole/auteurId/climat-scolaire.html
-La médiation par les pairs : fiche-action collège : https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-mediation-par-les-pairs-fiche-action-college/auteurId/climat-scolaire.html *-La*
médiation par les pairs : le cadrage de la médiation https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-mediation-par-les-pairs-le-cadrage-de-la-mediation/auteurId/climat-scolaire.html
-Médiation par les pairs : une charte nationale de qualité : https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/mediation-par-les-pairs-une-charte-nationale-de-qualite/auteurId/climat-scolaire.html
-La médiation par les pairs : sélection d'ouvrages, DVD et ressources en ligne : https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-mediation-par-les-pairs-selection-douvrages-dvd-et-ressources-en-ligne/auteurId/climat-scolaire.html
- « DES OUTILS POUR LA MÉDIATION EN MILIEU SCOLAIRE », Pour apprendre au quotidien à gérer les conflits et à prévenir la violence (169p), du primaire au secondaire : http://www.mariannesouquet.com/ressources/Outil%20MS.pdf
- Présentation de la médiation scolaire + BD récapitulative : https://www.icem34.fr/ressources/classe-cooperative/les-messages-clairs/425-conference-mediation-par-les-pairs

Video : https://www.youtube.com/watch?v=SnBUh5EtUnw ; https://www.youtube.com/watch?v=8llp9saIbIw

C- LE MESSAGE CLAIR : apprendre à régler un conflit seul

Eduscol : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/03/2/Ress_emc_conflits_messages_clairs_509032.pdf
Des messages clairs pour coopérer : http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-messages-clairs-pour-cooperer
Déroulement : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/03/2/Ress_emc_conflits_messages_clairs_509032.pdf
Video : les 4 étapes du message clair (5') : http://www.laicite-ecole.fr/spip.php?article106
http://ww2.ac-poitiers.fr/ia79-pedagogie/spip.php?article517 (2') : http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/41079
https://www.youtube.com/watch?v=a6Ftzn6vfb4 ; http://classeelementaire.free.fr/EMC/personnel/message-clair.pdf
Video : https://www.youtube.com/watch?v=a6Ftzn6vfb4&index=1&list=PLsS5lU3CRpnjUJYWUe-t7LBDaJVxLuciH

D- Au cœur de la régulation de conflit : la COMMUNICATION NON-VIOLENTE :

1-Qu'est-ce que la CNV ?

https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/cdi_outil_pedagogique/conduire_projets/Charlie_et_compagnie/CNV1.pdf http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Print.aspx?doc=communication_non_violente_th http://apprendreaeduquer.fr/972/ ;
https://fr.wikipedia.org/wiki/Communication_non-violente
http://nvc-europe.org/SPIP/La-CNV-qu-est-ce-que-c-est ;
http://local.attac.org/attac38/tele/nv/les_mots_sont_des_murs.pdf

2- Girafe et chacal :
http://www.sixiemesens-lemag.fr/non-classe/desamorcer-un-litige-le-chacal-et-la-girafe
http://www.mieux-apprendre.com/outils/autres-outils/article/chacal-ou-girafe

3-Une conférence video d'une heure sur la CNV en 5 parties de Marshall Rosenberg : (12'+12'+10'+13'+12') ;
https://www.youtube.com/watch?v=ht1tAFPiZVk https://www.youtube.com/watch?v=ljd3Imu0HTg ;
https://www.youtube.com/watch?v=Gx5s0Op_eQY https://www.youtube.com/watch?v=ETfVA4ixCYw

4-Une autre conférence video de Rosenberg :« Éduquer sans récompense ni punition »(1h59') :
https://www.youtube.com/watch?v=yO_2C3t2w1I

5- CNV : Que dit la science : 5 études commentées dans une video de la chaîne Concrètement Moi (17 mn)

- Improving interprofessional collaboration: The effect of training in nonviolent communication

- Increasing Empathy and Conflict Resolution Skills through Nonviolent Communication (NVC) Training in Latino Adults and Youth

- Preventing empathic distress and social stressors at work through nonviolent communication training: A field study with health professionals

- Effects of a nonviolent communication-based training program for inpatient alcoholics in South Korea

- Nonviolent communication training and empathy in male paroles

En bref : cette résolution de petits conflits repose sur un *rituel formel* que doivent mettre en œuvre et s'approprier tous les élèves :

1- ***Descrire la situation sans porter de jugement***: « J'ai observé qu'il s'est passé ceci ...»

2- ***Exprimer son ressenti*** : « A cause de ce qui s'est passé, j'ai ressenti ceci, éprouvé tel sentiment ...»

3- ***Mettre en relation son ressenti avec un besoin universel*** : J'ai éprouvé ce sentiment car comme tout le monde, j'ai un besoin de respect de mon intégrité/ de Justice/ de ne pas subir de violence, d'agressivité, de moquerie...

4- ***Demande*** / proposition de solution (à négocier) : « Je propose comme solution que … (Tu t'excuses/ tu t'engages à ne plus le refaire/ On se serre la main/ Tu m'écrives quelque chose … »

5- Limites de la CNV :

- La communication non violente est surtout utile pour les petits conflits

- La communication non violente ne doit pas pour autant déresponsabiliser les enseignants qui restent vigilants.

- Que faire quand la communication non-violente échoue ? (sanction, mise à l'écart…)

- La communication non-violente peut aussi servir à mettre un étouffoir sur des révoltes légitimes conscientes d'une injustice institutionnelle ou systémique.

- La communication non-violente suppose deux parties mises sur le même plan pour aboutir à un consensus, mais toutes deux ne disposent pas du même pouvoir nécessaire pour le règlement du dissensus.

- La communication non-violente peut enfin dériver sur un rituel comportementaliste, là où il serait nécessaire de prendre le temps d'une réflexion et d'une argumentation développée afin de pouvoir se rendre compte du fond du problème et des réelles responsabilités en jeu.

E- Travail sur le « CLIMAT SCOLAIRE »

Formation sur Canopé :https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html ;
http://espe.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/ESPE/formations/stages_par_alternance_2nddegre/Tenue_de_classe_6.pdf

-Le «climat scolaire»:définition, effets et conditions d'amélioration, par Eric Debarbieux :
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/Th%C3%A8mes/Violence_harc%C3%A8lement/climat-scolaire2012.pdf

- *Dossier OCCE très intéressant sur le conflit* : http://education-nvp.org/wp/wp-content/uploads/2013/01/Dossier-p%C3%A9dagogique-Conflit-Mai-2009.pdf

- Agir sur la violence par les discussions philosophiques en classe (Michel Tozzi) : http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-95-violence_philo-web.pdf

Comme le rappelle Eric Debarbieux , spécialiste reconnu du travail sur le climat scolaire, en 2012 : *« Le lien très fort entre « climat scolaire », qualité des apprentissages, réussite scolaire et victimation à l'école est largement établi par la recherche. Travailler sur la notion de « climat scolaire » est donc bien travailler sur des questions touchant à la construction et à la transmission des connaissances ».*
Voir aussi sur ce même enjeu une conférence d'E. Debarbieux à Bordeaux sur ''**Climat scolaire et réussite éducative**'' et une synthèse des apports principaux de la recherche internationale sur ce sujet : **Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques**.
Enfin, la Revue Éducation et formations a consacré son numéro double 88-89 de décembre 2015 à ''Climat scolaire et bien-être à l'école'' : https://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_88-89/73/2/depp-2015-EF-88-89_510732.pdf

IV- Discussions philosophiques et Littérature Jeunesse pour introduire aux règles de vie de classe ?

A- CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES :

1-On peut tout d'abord distinguer « album jeunesse » et « littérature **jeunesse** ». Il est des albums « prétextes » qui ne sont pas pour autant de la littérature. On peut par exemple être un peu dubitatif devant l'usage fréquent qui est fait en classe de l'album « *La maîtresse déteste, les enfants adorent..* » dans un cours introductif aux règles de vie. Certes, l'histoire permet l'accès à des outils attrayants pour l'introduction des règles de vie. Mais le texte est souvent pris comme une simple illustration des règles, et peut susciter une dérive vers une attitude comportementaliste (on veut seulement obtenir un « bon comportement » des enfants, pas leur réflexion) ;
2- On trouve parfois peu d'articulation entre les droits et les devoirs (alors qu'un devoir n'a de sens que pour garantir un droit);
3- On peut déplorer aussi une assimilation critiquable entre la volonté personnelle arbitraire de la maîtresse (« la maîtresse déteste ») et la loi qui doit rechercher l'intérêt de tous, et non le bon plaisir de la maîtresse ; Intérêt général que l'enseignant-e n'est là que pour traduire et incarner.
4- attention à ne pas utiliser la Littérature Jeunesse et la discussion philosophique dans le seul but de moraliser les comportements au lieu de faire réfléchir préalablement les élèves.

Si on veut toutefois préparer les enfants à une réflexion pour débattre des lois/règles et leur fonction, on peut effectivement faire le choix de les faire réfléchir à partir d'ouvrages, afin de les amener à comprendre les enjeux des règles de vie pour la classe.

B- PRÉPARATION PHILOSOPHIQUE D'UN DÉBAT SUR LES RÈGLES DE VIE :

1_"Pratiquer la philosophie à l'école" de Galichet (Nathan) fiches : 4 p31, 12 p83, 13 p 89 , 8 p55, 9 p63 ; 9 p63 ; 10 p69 ;12 p83 ; 13 p89 ; 14 p97
2_ Les « Goûters Philo » : « Le respect et le mépris » , « Libre et pas libre » « Le chef et les autres » « L'injustice et la justice » « Moi et les autres » « La dictature et la démocratie » « La guerre et la paix »
3_Hervé Caudron : « Oser à nouveau enseigner la morale à l'école », Hachette Tolérance p115 Respect : p 46,55sq, 113 ; Justice ; p 127 ; Solidarité : p 47sq, p143 sq
4_ Biblio commentée Chirouter p119-121 +
http://www.librairie-gaia.com/Dossiers/PhiloPrimaire/Ethique/EthiqueDroitDevoir.htm
5_ Bibliographie thématique : http://www.librairie-gaia.com/Dossiers/PhiloPrimaire/Differences/Differences.htm

6_ « Pourquoi les hommes font-ils la guerre ?» M ;Revaut D'Allonnes , Chouette Penser
7_ « Les guerres sont-elles inévitables ? « C. Delacampagne , Brin de philo Audibert
8_ « Pourquoi toujours obéir ? « Roger Teboul , Brin de psycho Audibert
9_Sylvie Girardet : « Vive le civisme », Hatier C2 ; « Le civisme à petit pas », Actes sud Junior C3
Bilbio : http://www.librairie-gaia.com/Dossiers/PhiloPrimaire/Amitie/AmitieSolidarite.htm

C- ŒUVRES DE LITTÉRATURE JEUNESSE pour un débat sur les règles de vie :

1- A travers par exemple un travail sur le rôle du loup dans différents albums, car le loup représente souvent la force débridée d'une liberté sans contrôle, d'un plus fort qui rencontre un jour... un plus fort que lui (en force, en nombre, en malice...) ! D'où la nécessité des règles, car sinon la liberté absolue du loup est dangeureuse pour lui comme pour les autres. ("Je suis revenu" ;"Le loup est revenu"; "Le loup sentimental"G De Pennart; "Le plus féroce des loups"; "Melle Sauve qui peut" ; « Chapeau rond rouge » ; « Loupiotte » ; ;« C'est moi le plus fort » « C'est moi le plus beau » (Ramos); « Quand j'étais loup » …)

2- ou à partir de la lecture d'œuvres suivies comme :

- « Le déjeuner de la petite ogresse »(Vaugelade) ; « Les trois brigands » « Le géant de Zéralda » « Le Type »…
- « Loulou » de Solotareff école des loisirs (La tolérance peut s'apprendre en se mettant à la place de celui qui est persécuté) ;
- Mathieu de Solotareff (la violence de la liberté tyrannique le contraint à se contrôler s'il ne veut pas rester seul sans amis) http://lajoieparleslivres.bnf.fr/simclient/consultation/binaries/stream.asp?INSTANCE=JOIE&EIDMPA=PUBLICATION_5225
- L Lionni « C'est à moi » école des loisirs (3 grenouilles querelleuses et chicaneuses font la démonstration de l'impossibilité de vivre ensemble sans reconnaître le droit des autres. Chacun se croit propriétaire de l'univers tout entier (l'eau, l'air, la terre..) avant de découvrir à la fin la notion de bien commun (c'est à nous !).
- S Auzary Luton « Tout pour moi » école des loisirs Celui qui veut tout recevoir sans jamais rien donner risque fort de perdre tous ses amis. => La notion de réciprocité, comprendre le point de vue d'autrui
- Quand j'étais loup : Philippe Lechermeier & Sacha Poliakova : https://www.ricochet-jeunes.org/livres/quand-jetais-loup
- Ma liberté à moi : Slade Morrison (*histoire de trois enfants qui ne savent pas faire bon usage de leur liberté. Patty ne peut pas respecter le règlement de son école, Mickey celui de son immeuble, Liza transgresse les bons usages de la vie à la campagne. Ils ne savent pas se conformer à la règle des adultes. Alors, ces grandes personnes pleines d'amour et de compréhension, trouvent une solution et enferment les enfants dans un grand carton ... Est-ce la bonne solution ?)*

D- UN MYTHE PHILOSOPHIQUE : L'anneau de Gygès de Platon, *La République* II, 359b-360b

pour aider à réfléchir sur le sens des lois : « Pourquoi obéit-on à une loi ? »

(Pour lire le contexte de l'ensemble du livre de Platon, **voir ici page 44**. Texte original de Platon ici :
http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/rep2.htm ;
http://plato-dialogues.org/fr/tetra_4/republic/gyges.htm

Gygès était un berger simple et paisible, qui faisait paître les troupeaux du roi. Un jour, il fut surpris par un orage pendant lequel un tremblement de terre se produisit. Le sol s'ouvrit, montrant un tombeau enfoui sous la terre. Le berger s'y réfugia, et il découvrit le cadavre d'un géant qui reposait à l'intérieur d'un cheval de bronze. Le géant portait au doigt un anneau d'or. Gygès s'empara de l'étrange anneau trouvé sur le corps du géant avant de repartir chez les siens.

Une assemblée de bergers se tint bientôt comme tous les mois, afin d'informer le roi de l'état de ses troupeaux. Lors de la réunion, Gygès, en écoutant parler les bergers, retourna par hasard le chaton de sa bague vers l'intérieur. Aussitôt, il s'aperçut que ses camarades parlaient de lui comme s'il était absent ! Il se rendit compte alors que l'anneau d'or avait le pouvoir de rendre son propriétaire invisible quand le chaton de la bague était tourné vers l'intérieur ! Il refit plusieurs fois l'expérience, et comprit qu'il pouvait quand il le voulait se rendre invisible, rien qu'en tournant vers l'intérieur le chaton de l'anneau…

Quel usage allait donc faire le berger Gygès de cet anneau magique, qui avait le pouvoir de le rendre invisible aux yeux des autres ?

Peu de temps plus tard, Gygès parvint à se faire nommer parmi le groupe de bergers choisis pour aller rencontrer le roi. Arrivé au palais, il séduisit la reine.
Puis, à l'aide de cette dernière et grâce à son pouvoir d'invisibilité, il réussit à tuer le roi et il prit sa place sur le trône.

Mythe raconté par Platon dans « La République », (IV° siècle avant J.C.) Récit adapté par Manuel Tonolo.

Une autre **ré-écriture de l'anneau de Gygès : http://stepfan.free.fr/ress/peda/debat.htm**

Questions possibles pour les élèves :

1- Comme Gygès, auriez-vous pris l'anneau sur le géant mort ?
2- Qu'auriez-vous fait si vous aviez eu la possibilité comme Gygès de trouver un tel anneau avec un pouvoir d'invisibilité ?
3- Si c'était votre voisin ou un de vos proches qui possédait un tel anneau, que ressentiriez-vous ?
Remarque : l'examen attentif des comportements sur les réseaux sociaux où il est possible de s'exprimer de façon anonyme, c'est à dire invisible, peut donner un élément de réflexion, sinon de réponse, à la question de savoir ce que feraient les gens d'un éventuel pouvoir d'invisibilité...

Un autre questionnement est possible d'après Les Philo-fables de Michel Piquemal & Philippe Lagautrière - Albin Michel, qui contiennent une réécriture de ce mythe.

- Si nous possédions l'anneau de Gygès et étions sûrs de ne jamais être punis, en profiterions-nous pour voler, tuer et faire tout selon notre bon vouloir ?

- Évitons-nous de faire le mal parce que nous pensons que c'est mal ou est-ce par crainte des punitions, du châtiment ?

- Mythe de Gygès à confronter avec des œuvres de littérature qui posent le même genre de problème : La fable des trois souhaits, Une Figue de Rêve, de Chris Van Allsburg (1993),

-*Sur ce sujet, le livre de Michel Tozzi « Prévenir la violence par la discussion à visée philosophique »* contient des développements intéressants sur la violence, le sexisme, le racisme et la non-violence : http://www.yapaka.be/livre/livre-prevenir-la-violence-par-la-discussion-a-visee-philosophique

Une réponse de Jean-Jacques Rousseau au mythe de l'anneau de Gygès : qu'en aurait-il fait ?
("Rêveries du promeneur solitaire", 6ème promenade) [NB : les italiques ne sont pas de JJ Rousseau]

« Si j'étais resté libre, obscur, isolé, comme j'étais fait pour l'être, je n'aurais fait que du bien: car je n'ai dans le cœur le germe d'aucune passion nuisible. Si j'eusse été invisible et tout-puissant comme Dieu, j'aurais été bienfaisant et bon comme lui. C'est la force et la liberté qui font les excellents hommes. La faiblesse et l'esclavage n'ont jamais fait que des méchants. *Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne.* Je me suis souvent demandé dans mes châteaux en Espagne quel usage j'aurais fait de cet anneau; car c'est bien là que la tentation d'abuser doit être près du pouvoir. *Maître de contenter mes désirs, pouvant tout sans pouvoir être trompé par personne, qu'aurais-je pu désirer avec quelque suite? Une seule chose: c'eût été de voir tous les cœurs contents. L'aspect de la félicité publique eût pu seul toucher mon cœur d'un sentiment permanen*t; et l'ardent désir d'y concourir eût été ma plus constante passion. Toujours juste sans partialité et toujours bon sans faiblesse, *je me serais également garanti des méfiances aveugles et des haines implacables, parce que voyant les hommes tels qu'ils sont, et lisant aisément au fond de leurs cœurs, j'en aurais peu trouvé d'assez aimables pour mériter toutes mes affections; peu d'assez odieux pour mériter toute ma haine, et que leur méchanceté même m'eût disposé à les plaindre, par la connaissance certaine du mal qu'ils se font à eux-mêmes, en voulant en faire à autrui. Peut-être aurais-je eu dans des moments de gaieté l'enfantillage d'opérer quelquefois des prodiges*: mais parfaitement désintéressé pour moi-même, et n'ayant pour loi que mes inclinations naturelles, sur quelques actes de justice sévère, j'en aurais fait mille de clémence e*t d'équité.* Ministre de la Providence et dispensateur de ses lois, selon mon pouvoir, j'aurais fait des miracles plus sages et plus utiles que ceux de la légende dorée, et du tombeau de Saint Médard.
Il n'y a qu'un seul point sur lequel la faculté de pénétrer partout invisible m'eût pu faire chercher *des tentations auxquelles j'aurais mal résisté, et une fois entré dans ces voies d'égarement où n'eussé-je point été conduit par elles ? Ce serait bien mal connaître la nature et moi-même que de me flatter que ces facilités ne m'auraient point séduit, ou que la raison m'aurait arrêté dans cette fatale pent*e. Sûr de moi sur tout autre article, j'étais perdu par celui-là seul. *Celui que sa puissance met au-dessus de l'homme doit être au-dessus des faiblesses de l'humanité, sans quoi cet excès de force ne servira qu'à le mettre en effet au-dessous des autres, et de ce qu'il eût été lui-même s'il fût resté leur égal.*
Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il m'ait fait faire quelque sottise. Si les hommes s'obstinent à me voir tout autre que je ne suis, et que mon aspect irrite leur injustice, pour leur ôter cette vue il faut les fuir, mais non pas m'éclipser au milieu d'eux. C'est à eux de se cacher devant moi, de me dérober leurs manœuvres, de fuir la lumière du jour, de s'enfoncer en terre comme des taupes. Pour moi qu'ils me voient s'ils peuvent, tant mieux, mais cela leur est impossible; ils ne verront jamais à ma place que le Jean-Jacques qu'ils se sont fait, et qu'ils ont fait selon leur cœur pour le haïr à leur aise. J'aurais donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient : je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi.
Le résultat que je puis tirer de toutes ces réflexions est, que je n'ai jamais été vraiment propre à la société civile où tout est gêne, obligation devoir, et que mon naturel indépendant me rendit toujours incapable des assujettissements nécessaires à qui veut vivre avec les hommes. *Tant que j'agis librement je suis bon, et je ne fais que du bien; mais si-tôt que je sens le joug, soit*

de la nécessité soit des hommes je deviens rebelle ou plutôt rétif, alors je suis nul. Lorsqu'il faut faire le contraire de ma volonté, je ne le fais point, quoi il arrive; je ne fais pas non plus ma volonté même, parce que je suis faible. Je m'abstiens d'agir: car toute ma faiblesse est pour l'action, toute ma force est négative, et tous mes péchés sont d'omission, rarement de commission. Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle que j'ai toujours réclamée, souvent conservée, et par qui j'ai été le plus en scandale à mes contemporains. Car pour eux, actifs, remuants, ambitieux, détestant la liberté dans les autres et n'en voulant point pour eux-mêmes, pourvu qu'ils fassent quelquefois leur volonté, ou plutôt qu'ils dominent celle d'autrui, ils gênent toute leur vie à faire ce qui leur répugne, n'omettent rien de servile pour commander. Leur tort n'a donc pas été de m'écarter de la société comme un membre inutile, mais de m'en proscrire comme un membre pernicieux: car j'ai très-peu fait de bien, je l'avoue; mais pour du mal, n'en est entré dans ma volonté de ma vie, et je doute qu'il y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi. »

La réponse qu'en donne Rousseau n'est-elle pas une anticipation qui explique celle qu'en donnera Tolkien en l'illustrant dans Le Seigneur des anneaux ?

E- PISTES POUR ANIMER UNE DISCUSSION PHILOSOPHIQUE / LA LIBERTÉ ET LA LOI

1- En partant des représentations premières des enfants : « Qu'est ce que pour vous être libre ? »

=> ne pas être contraint par des interdits, des devoirs, la loi... = pouvoir **faire tout ce qu'on veut, tout ce qu'on désire**.
-Imaginer un monde où chacun pourrait faire ce qu'il veut (cf mythe de l'anneau de Gygès, de Platon).
= **le règne du plus fort**, où chacun, pour réaliser ses désirs, doit les imposer aux autres et les plier à ses propres caprices.
C'est à dire **la guerre de chacun contre chacun** pour faire passer ses désirs avant ceux de autres.

C'est donc un problème pour les plus faibles qui seront vaincus et devront se mettre au service des caprices des vainqueurs plus forts qu'eux.

2- Objections et relances : Même quand on est le plus fort ...

a-Est-on toujours certain d'être toujours le plus fort ?(cf le réseau d'histoires sur le loup, incarnation le plus souvent de la loi du plus fort, cf le loup et l'agneau de La Fontaine-C3...)-, Celui qui se croit le plus fort ne risque-t-il pas de se trouver parfois devant des plus forts (en force individuelle, en nombre, en patience/amour ou en malice...)
Alors comment faire ? => Demander à chacun de reconnaître et d'accepter la liberté d'autrui. ?
Mais s'il ne veut pas ? => Nécessité de l'y contraindre par la force de la loi ?.

b- Le plus fort ne peut-il pas vouloir accomplir des désirs qu'il regrette par la suite ?
→ l'enfant qui veut traverser seul la rue, le malade qui refuse le médicament qui pourrait le sauver... On peut être le plus fort et le plus stupide, sans voir son propre intérêt… (cf L'ours et l'amateur des jardins, de La Fontaine) => pas de liberté si la liberté consiste à faire n'importe quoi, qu'on regrettera ensuite : la liberté est liée à la connaissance et à la réflexion : il n'y a pas de liberté si elle n'est éclairée. On y gagne l'indépendance (cf Condorcet sur la nécessité de l'instruction pour la liberté)

3- Mais alors on revient au début , pourquoi se soumettre à une loi qui nous empêche d'être libres ?

a-Toutes les lois se valent-elles, et toutes nous empêchent-elles d'être libres ?
-Certaines lois sont nécessaires pour **protéger notre liberté**.
-**La Loi est une limite pour la Liberté** : le mot "limite" signifie à la fois que ma liberté est restreinte, mais aussi qu'elle est par là-même garantie, protégée, de la liberté excessive des autres qui pourrait porter atteinte à la mienne, mais que la loi limite.elle aussi. La loi ne restreint donc pas la liberté, mais ses excès. Elle nous incite à renoncer à la liberté de faire tout ce qu'on veut, qui est une conception de la liberté qui peut nuire aux autres.

b-Comment peut-on dire qu'une loi a comme but de nous protéger ?

-Pour être juste, une loi doit être **égale pour tous**, **afin d'éviter la domination d'un plus fort**, et protégeant le plus possible ma liberté, dans la limite du respect de la liberté des autres : si la même limite s'impose à tous, la liberté de chacun peut ainsi être protégée.
-Quel est le but de la loi alors : garantir que nul ne se serve de sa liberté en excès, au détriment de celle des autres. Ces lois doivent donc viser l'intérêt général, c'est à dire non pas celui d'une personne ou d'une groupe de personnes, ni même celui de la majorité, mais le bien commun, l'intérêt du groupe dans sa totalité.
=> on a **besoin de règles pour empêcher les plus forts d'imposer leur liberté aux autres, en oubliant l'intérêt général**.

c- L'intérêt général n'est pas l'intérêt dans le but d'un simple « vivre-ensemble ».
-Le vivre-ensemble peut souvent se réduire à une co-existence sans réel rapport entre les citoyens au nom du Bien commun. Des égoïsmes ou des prisonniers peuvent ainsi parfaitement co-exister "ensemble".

-Le vivre-ensemble peut également être vécu au nom d'intérêts collectifs propres à une communauté réduite. A ce titre, les mafieux ou les terroristes vivent très bien "ensemble". Et un « vivre-ensemble » communautaire n'est pas suffisant pour qui se soucie d'un Bien universel qui n'exclut aucune dignité humaine.
- Bien plus qu'un simple « vivre-ensemble, l'idéal démocratique nous dit qu'une co-existence n'est rien sans liberté de penser et de faire, et l'idéal républicain qu'un intérêt commun n'est rien s'il ne vise l'intérêt de tous, donc si la liberté n'est pas égale pour tous.

4- Autonomie et dépendance : la liberté, est-ce de faire tout ce qu'on désire, même si c'est au détriment du désir des autres, ou de savoir s'obliger soi-même à suivre une loi qu'on se donne à soi pour s'empêcher de faire ce qui peut avoir des conséquences nocives pour moi ou pour les autres ?

→ Auto-nomie ≠ possibilité de réaliser tous nos désirs quels qu'ils soient, sans se soucier des conséquences, / soi ou /autres à qui on pourrait nuire
= savoir quand il le faut se donner une loi (nomos) à soi-même (auto) : savoir s'obliger soi-même sans attendre qu'une contrainte extérieure ne nous force.

→ Pour les élèves, qui ne sont pas autonomes, les mettre dans une situation d'apprentissage de l'autonomie suppose pour l'enseignant de ne pas renoncer au rôle important qui est le sien. **L'apprentissage de l'autonomie n'est pas un abandon des élèves par un professeur qui s'absenterait pour éviter de les influencer,** en les laissant en fait dans un état d'indépendance vite conflictuel, mais un accompagnement structuré vers un état où se fait sentir le besoin de se donner une loi pour préserver la liberté de chacun de l'arbitraire de tous.

5- **Mais une loi ne peut-elle être injuste ?**

Si dans une démocratie les lois évoluent, c'est justement qu'elles doivent régulièrement se remettre en cause pour devenir encore plus justes (cf Alain : « la justice, c'est le doute sur la justice »)
La "légalité" de la loi politique peut donc nous paraître non "légitime" sur le plan de la loi morale.
La démocratie est le seul régime politique qui incite à sa propre auto-critique., sur laquelle il repose : en interdisant tout jugement critique, la démocratie disparaît. Non pas pour satisfaire des intérêts privés en révolte pour leur bien égoïste, mais pour progresser dans le bien commun, dans la lutte contre des injustices qui persistent encore dans la réalité. C'est pour cette raison que la démocratie est une « idée morale », un idéal de justice parfaite vers laquelle un régime se propose de tendre.

Livres importants :

"*La Républiqu*e", Livres I et II de Platon ;
"L'Éthique à Nicomaque", Livre X, chp 10 d'Aristote ;
"*Le Discours sur la servitude volontaire"*, de La Boétie ;
"*Le Contrat social" , « 8ème lettre sur la Montagne »,* de Rousseau ;
"*Fondements de la métaphysique des mœurs"*, de Kant ;
"*Généalogie de la morale*" de Nietzsche.